



Rapport de mission au Congo-Brazzaville



Mission effectuée par Vincent BOULLY et Marie TRIOT,
bénévoles de l'association Archivistes sans frontières-France
du 25 octobre au 5 novembre 2019

Sommaire

1	Contexte de la mission AsF-France au Congo.....	3
1.1	Rappel de la mission initiale effectuée en octobre 2018.....	3
1.2	Projet du Service de coopération et d’action culturelle de Brazzaville.....	7
1.3	Objectifs de la mission de 2019.....	8
2	Déroulé de la mission du 25 octobre au 5 novembre 2019.....	9
2.1	Préparation en amont.....	9
2.2	Formation théorique à la numérisation patrimoniale.....	9
2.3	Ateliers de formation pratique à la numérisation patrimoniale.....	12
2.4	Visite du site des archives de la préfecture de Pointe-Noire.....	16
2.5	Visite des sites des Archives nationales du Congo à Brazzaville.....	21
2.6	Autres rencontres durant la mission.....	25
3	Bilan et perspectives de prolongements en 2020	27
3.1	Bilan de la mission de 2019.....	27
3.2	Proposition de chantier-formation pour la description pour les sous-fonds « statistiques » et « jeunesse et sports » de l’AEF (Brazzaville)	30
3.3	Proposition de traitement/préparation du déménagement pour les archives de la préfecture de Pointe-Noire	31
	Annexes	32

1 Contexte de la mission AsF-France au Congo

1.1 Rappel de la mission initiale effectuée en octobre 2018

La première mission au Congo à laquelle un archiviste a participé bénévolement au titre d'AsF-France s'est déroulée du 20 au 27 octobre 2018. Il s'agissait alors d'une mission conjointe avec le Service interministériel des Archives de France (SIAF), à l'initiative d'Odile WELFELÉ, chargée de mission pour les relations internationales.

En février 2018, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD) qui abritait les Archives nationales du Congo depuis quelques années s'effondre partiellement à la suite d'un glissement de terrain lié à l'érosion. Construit en 1904, ce bâtiment, également appelé Cercle civil et militaire français, est connu pour avoir été le lieu où le général de Gaulle a prononcé la conférence de Brazzaville en janvier-février 1944.

Après une première mission d'expertise organisée en juin à la demande de Bertrand COCHERY, ambassadeur de France au Congo, Odile WELFELÉ a sollicité AsF-France en renfort pour participer à une mission opérationnelle de protection et de valorisation du patrimoine archivistique du Congo, après le déménagement des archives dans un bâtiment provisoire intervenu en septembre.

L'objectif de la mission d'octobre 2018 était de procéder à une sélection, à une numérisation et à une indexation de quelques documents d'archives issus du fonds du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française (AEF), afin d'initier une démarche de valorisation du patrimoine archivistique congolais en constituant un premier ensemble de reproductions numériques de documents, utiles pour illustrer une intervention du directeur des Archives nationales du Congo lors de la conférence du Conseil international des archives à Yaoundé (Cameroun) en novembre 2018 et pour alimenter le futur site Internet des Archives nationales du Congo qui était à créer.

En amont de la mission et lors du premier jour sur place, une trentaine de boîtes issues du fonds du gouvernement général de l'AEF avait été sélectionnée avec Brice OWABIRA, directeur des Archives nationales du Congo, sur la base de l'instrument de recherche établi à la fin des années 1970. Ces boîtes sélectionnées portaient sur la Première et la Seconde Guerres mondiales, la population (dont un échange de correspondance entre la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen et le gouverneur général de l'AEF en novembre 1927-janvier 1928 à la suite de la parution de *Voyage au Congo* d'André Gide), les élections politiques de 1946, les monuments et événements commémoratifs, etc.

Les deux archivistes en mission, Odile WELFELÉ pour le Service interministériel des Archives de France (SIAF), et Vincent BOULLY au titre d'AsF-France, avaient emporté dans leurs bagages un petit appareil de numérisation (cf. annexes). L'atelier de prise de vue numérique a été installé, le mardi matin (2^e jour) à l'Institut français au Congo (IFC) : le choix de s'installer à l'IFC au cœur de Brazzaville, et non sur le site provisoire des Archives nationales du Congo à Ouenzé dans un quartier périphérique, est vite apparu comme une nécessité, afin d'échapper aux coupures électriques récurrentes et de bénéficier des équipements de l'IFC (poste informatique, connexion Internet, commodités, restauration).



Sélection initiale des boîtes, sélection d'un document d'archives et 1^{ère} prise de vue : la numérisation commence aux Archives nationales du Congo.



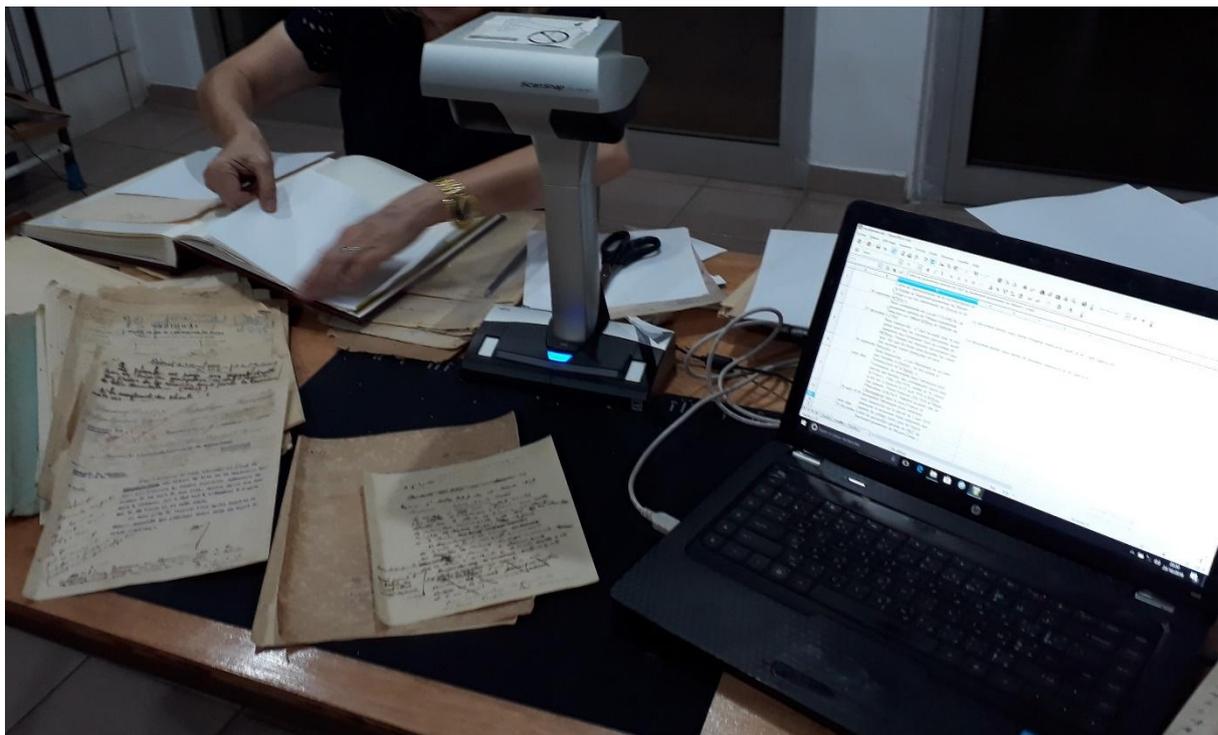
À la demande du ministère de la Culture et des Arts du Congo et au gré des rencontres faites sur place, le périmètre des documents d'archives à numériser a été élargi :

- quelques boîtes issues du fonds de la présidence de la République des années 1960, conservées aux Archives nationales du Congo,
- 3 registres d'état civil de 1900-1903 conservés aux Archives municipales de Brazzaville,
- 2 registres de donateurs ouverts en 1946 et servant encore aujourd'hui de livres d'or, appartenant à la Basilique Sainte-Anne-du-Congo.

Au total, un peu plus de 700 fichiers de numérisation de documents d'archives ont été générés et indexés (description à la pièce ou au dossier, date, cote, mots- clefs) durant cette première mission opérationnelle :

- la moitié provient du fonds du gouvernement général de l'AEF,
- un quart des documents numérisés est issu du fonds de la Présidence de la République et permet de montrer les relations internationales du Congo dans les années 1960,
- le dernier quart est composé de documents non conservés par les Archives nationales du Congo.

À ce travail de numérisation, s'est ajoutée une demande particulière, l'avant-dernier jour de la mission : Jean-Paul PIGASSE, homme de presse influent et proche conseiller officieux du Président du Congo Denis SASSOU-NGUESSO, est venu interroger les archivistes sur la présence dans le fonds d'archives de documents relatifs à la bataille de M'Birou qui s'est déroulée en août 1914, et a marqué l'entrée de l'Afrique dans la Première Guerre mondiale. Comme ces documents faisaient partie de la sélection initiale, il a été décidé de numériser l'intégralité du dossier, d'en faire un inventaire pièce à pièce et de reconditionner la liste pour en "faire quelque chose de présentable" par Jean-Paul PIGASSE au Président.



Bien que fait dans l'urgence par les deux archivistes en mission et avec des moyens peu orthodoxes pour le reconditionnement (achat d'un album photo avec pochettes en plastique transparent, découpage de feuilles de papier pour que les documents ne soient pas en contact avec la colle des pochettes), le travail a donné satisfaction et a permis une médiatisation imprévue pour la valorisation des archives congolaises.



L'inventaire et l'album de présentation des documents relatifs à la bataille de M'Birou en août 1914 ont été achevés en fin de soirée par Odile WELFELÉ et Vincent BOULLY.



1.2 Projet du Service de coopération et d'action culturelle de Brazzaville

Fort de la réussite de cette première mission opérationnelle qui a servi de test à la mise en place d'une numérisation à plus grande échelle des archives historiques congolaises, le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de Brazzaville a conçu un projet de « préservation et de valorisation du patrimoine mémoriel de la République du Congo », subventionné par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères au titre du « fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain » (FSPI).

Portée par Michel PRÉ, conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'IFC, Marie VEILLON, attachée de coopération, et Marie AUDIGIER, directrice déléguée de l'IFC, la demande de financement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a été acceptée et a donné lieu à la signature d'une convention entre Bertrand COCHERY, ambassadeur de France, et Dieudonné MOYONGO, ministre de la Culture et des Arts du Congo, le 19 juillet 2019.

Le projet se décline en trois composantes :

- « élaborer et mettre en œuvre une stratégie opérationnelle de gestion et de préservation des archives au Congo » pour un budget prévisionnel de 178 500 €,
- « concevoir et engager une stratégie de réhabilitation et de valorisation du patrimoine architectural de Brazzaville » pour un budget prévisionnel de 144 500 €,
- « renforcer les capacités et les compétences des conservateurs du patrimoine congolais » pour un budget prévisionnel de 110 000 €.

Il est à noter que la convention de partenariat mentionne explicitement la contribution d'AsF-France à deux reprises :

- dans la justification du projet : « La seconde mission a bénéficié de l'appui de l'association Archivistes sans frontières (ASF) et a permis avec succès une opération test de numérisation [...] »,
- dans l'annexe sur le cadre logique du projet : l'« intensification du partenariat avec les Archives de France, Archivistes sans frontières et l'École des Chartes » figure parmi les conditions de réussite du projet pour le volet Archives.

Au total, le budget pour le projet de préservation et valorisation du patrimoine mémoriel de la République du Congo s'élève à 471 000 € sur une période de 2 ans (2019-2020).

Les archives constituent l'un des axes majeurs du projet : aménagement d'un bâtiment pour les Archives nationales du Congo à Bacongo (centre-ville de Brazzaville), équipement en rayonnages pour les sites de Bacongo et de Ouenzé, actions de formation, classement et/ou reconditionnement de fonds d'archives à Brazzaville et à Pointe-Noire, poursuite d'un plan de numérisation de documents d'archives historiques, création d'un site Internet permettant la diffusion des documents numérisés, organisation d'un concours de jeunes historiens utilisant les archives comme sources de leurs travaux de recherches, etc.

1.3 Objectifs de la mission de 2019

La mission effectuée par Vincent BOULLY et Marie TRIOT au titre d'AsF-France du 25 octobre au 5 novembre 2019 est ainsi la troisième mission d'archivistes français depuis 2018, la deuxième avec la participation d'un archiviste bénévole d'AsF-France et la première dans le cadre du projet financé par le FSPI.

Les objectifs de la mission sont ceux qui ont été définis par le Service de coopération et d'action culturelle à Brazzaville :

- présenter les modalités pratiques de numérisation de documents d'archives,
- permettre aux Archives nationales du Congo de mettre en œuvre une politique de numérisation en vue d'alimenter le futur site Internet.

C'est donc d'une mission de formation, à la fois théorique et pratique, visant à la transmission de savoirs et savoir-faire pour que des agents des Archives nationales du Congo puissent de manière autonome réaliser la numérisation de documents d'archives conservés par leur institution.

Il est à préciser qu'une mission avait été envisagée initialement en août 2019, à laquelle aurait participé Vincent BOULLY, responsable de mission au titre d'AsF-France. Cette mission aurait permis de faire un point d'étape sur la situation des archives congolaises et de définir un programme de travail. L'annulation de cette mission sur site a été compensée par des échanges à distance denses, par mail et par téléphone, avec Brice OWABIRA, directeur des Archives nationales du Congo, et Marie VEILLON, attachée de coopération, notamment au sujet du futur site Internet des Archives nationales du Congo et des instruments de recherche (proposition d'initier une saisie informatique du répertoire dactylographié datant de la fin des années 1970 dans un fichier tableur). Force a été de constater lors de la mission effectuée en octobre-novembre 2019 que les réalisations envisagées n'avaient pas connu l'avancée escomptée.



2 Déroulé de la mission du 25 oct. au 5 nov. 2019

2.1 Préparation en amont

Une fois les dates de la mission et ses objectifs confirmés, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont préparé la mission : Marie TRIOT était forte d'une expérience professionnelle dans le domaine de la numérisation patrimoniale, Vincent BOULLY avait une connaissance du contexte institutionnel local du fait de sa participation à la précédente mission.

La phase préparatoire a consisté à rassembler et partager la documentation sur les Archives nationales du Congo :

- répertoire dactylographié du fonds du gouvernement général de l'AEF
 - répertoire de 242 pages en 11 rubriques du fonds retrouvé en 1974-1976 à l'université de Brazzaville (environ 80 mètres linéaires), complémentaire des archives dites « de souveraineté » rapatriées en métropole entre 1960 et 1963 et aujourd'hui conservées aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (environ 330 mètres linéaires),
- articles de présentation des fonds des Archives nationales du Congo
 - GLENISSON (Jean), « Les archives de l'Afrique équatoriale française. Lettre de Brazzaville », dans *La Gazette des archives*, n° 22, 1957, p. 23-30,
 - BAT (Jean-Pierre), « Les Archives de l'AEF », dans *Afrique et histoire*, vol. 7, 2009-1, p. 301-311 [www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2009-1-page-301.htm],
 - OWABIRA (Brice), « Les Archives de l'Afrique équatoriale française », dans *Comma*, 2015-1, pp. 63-72,
- textes de références sur la numérisation de documents d'archives
 - DAF, *Écrire un cahier des charges de numérisation du patrimoine. Guide technique et annexe 1 : recommandations sur les caractéristiques techniques des fichiers images*, 2008,
 - SIAF, *Numérisation des registres de matricules militaires. Recommandations et aide à la rédaction des aspects techniques du cahier des charges*, 2013,
 - SIAF, *Indexation des images numérisées des registres de matricules militaires. Recommandations et aide à la rédaction des aspects techniques du cahier des charges*, 2014.

Un support pédagogique a également été préparé en amont de la mission au Congo, en vue de la première phase de formation théorique. Ce support a ensuite pu être complété et enrichi au gré des échanges avec Brice OWABIRA et Marie VEILLON, lors du premier week-end sur place. De la sorte, tout était prêt pour la séance inaugurale de formation qui s'est tenue le lundi matin à l'IFC.

2.2 Formation théorique à la numérisation patrimoniale

La séance inaugurale de formation s'est déroulée, le lundi matin de 9h à 12h dans une salle mise à disposition par l'IFC. Elle a regroupé l'ensemble des participants, dont la grande majorité était des agents des Archives nationales du Congo identifiés par Brice OWABIRA comme ayant des connaissances ou une appétence pour le numérique et la numérisation de documents d'archives.

À leur surprise, les deux archivistes bénévoles d'AsF-France ont découvert lors des présentations liminaires la présence de trois agents de la Bibliothèque nationale du Congo, venus également se former à la numérisation patrimoniale. Ainsi, c'est une quinzaine de personnes qui a suivi la formation théorique animée à deux voix, faisant preuve d'une écoute attentive et d'une participation active.

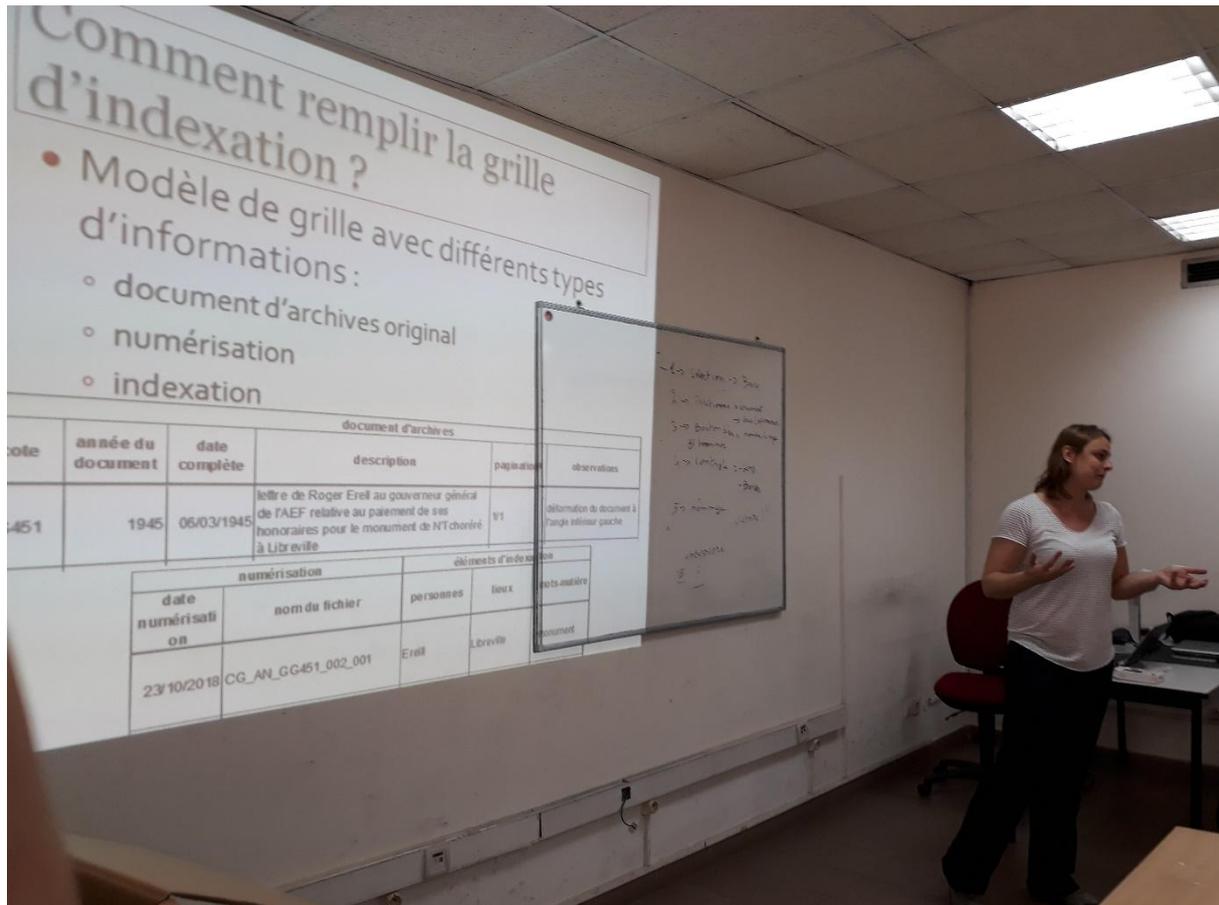


Le groupe quasiment au complet lors de la formation théorique.

La formation théorique a permis de définir ce qu'est la numérisation de documents d'archives et d'en préciser les enjeux, d'aborder la problématique du nommage des fichiers issus des opérations de numérisation et d'évoquer la nécessité d'élaborer une grille d'indexation, conjointement aux opérations de prises de vue numérique.

La séance de formation collective a également été l'occasion de présenter les outils indispensables : le scanner (celui-là même qui avait été utilisé lors de la précédente mission, en octobre 2018), l'ordinateur et le disque dur.

La séance de formation théorique s'est très bien déroulée : les personnes présentes ont posé beaucoup de questions auxquelles Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont répondu. Puis est venu le moment de répartir les participants en groupes de 2 à 3 personnes pour les ateliers pratiques prévus du mardi au jeudi.



Marie TRIOT en pleine intervention, lors de la formation théorique.

À l'issue de cette séance inaugurale, chacun a pu repartir avec une feuille résumant les principales notions abordées par les deux archivistes bénévoles d'AsF-France et un repas offert par l'ambassade de France.

La journée de travail n'était cependant pas terminée pour Vincent BOULLY et Marie TRIOT. Après l'atelier du matin, une dizaine de boîtes du fonds du gouvernement général de l'AEF ont été sélectionnées sur la base de l'inventaire dactylographié et des précédents repérages. L'après-midi a été consacré à la mise en place des ateliers pratiques prévus dès le lendemain :

- agencement des équipements dans une petite salle sécurisée à l'IFC, appelée salle « Mafuca »,
- installation du logiciel permettant l'utilisation du scanner sur un ordinateur portable prêté par Campus France (l'ordinateur utilisé lors de la précédente mission avait été sorti de son carton et n'a pas pu être retrouvé),
- prise en charge de boîtes d'archives contenant des documents à numériser.

Vincent BOULLY et Marie TRIOT se sont ainsi rendus à Ouenzé, là où sont installées temporairement les Archives nationales du Congo depuis le sinistre du CFRAD, pour y récupérer les boîtes préparées par une archiviste, Lydie NTSOUMOU. Ils ont profité de cette opportunité pour visiter le site (cf. *infra*).

2.3 Ateliers de formation pratique à la numérisation patrimoniale

Du mardi au jeudi, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont animé ensemble cinq ateliers pratiques pour la numérisation de documents d'archives dans le prolongement de la séance théorique du lundi matin. Chaque groupe était composé de 2 à 3 personnes : l'un était réservé exclusivement aux agents de la Bibliothèque nationale du Congo. Chaque atelier était prévu pour une durée de 2h à 2h30 et était organisé avec une progression en trois étapes :

1. Exercice liminaire de saisie informatique dans un fichier tableur,
2. Exécution des différentes étapes de la numérisation sous la conduite des archivistes bénévoles d'AsF-France : prise de vue, traitement des fichiers, nommage, enregistrement et indexation,
3. Numérisation d'un lot de documents d'archives de manière autonome.

La première étape de l'atelier pratique visait à familiariser chaque participant au maniement d'un ordinateur portable et d'un fichier tableur (Excel ou Calc). Afin de lui donner une utilité concrète, il a été décidé que l'exercice liminaire consisterait en la saisie dans un fichier tableur de cotes et descriptions de documents d'archives, à partir du répertoire dactylographié du fonds du gouvernement général de l'AEF. Ce faisant, chacun a pu être initié à la normalisation de la description archivistique :

- une colonne pour la cote des documents,
- une colonne pour la description textuelle (avec des consignes de saisie particulières : la date entre parenthèses, un point à la fin de chaque description),
- une colonne pour la date de début (document le plus ancien de l'unité archivistique),
- une colonne pour la date de fin (document le plus récent de l'unité archivistique),
- une colonne pour les observations, notamment pour signaler les lacunes ou l'état matériel dégradé des documents.

La deuxième étape permettait de montrer pas à pas comment on numérise un lot de documents d'archives, comment on gère les fichiers images issus de cette opération de numérisation et comment on alimente un tableau d'indexation permettant l'identification de chaque fichier et les recherches ultérieures. Lors de cette étape sous la conduite tantôt de Marie TRIOT, tantôt de Vincent BOULLY, un point majeur était le traitement des images (sens d'orientation et recadrage en laissant les bords apparents), ce qui nécessitait au préalable pour chacun de bien maîtriser la souris pour déplacer le curseur et faire des clics gauches, clics longs et doubles clics.

La dernière étape enfin plaçait le groupe en situation de numériser en autonomie un second lot de documents d'archives. En procédant de la sorte, chaque participant était amené à manipuler à plusieurs reprises le scanner pour la prise de vue, la souris pour le traitement des images et le clavier pour le nommage et l'indexation des fichiers. Ce faisant, chacun tenait un rôle actif, contribuait à la dynamique de groupe et pouvait assimiler plus facilement les savoir-faire présentés lors de l'atelier pratique.



Formation pratique à la numérisation :
d'abord on positionne le document d'archives pour la prise de vue, puis on traite et on nomme le fichier numérique, et enfin on complète le tableau d'indexation.



Deux groupes lors des ateliers pratiques de formation à la numérisation.



Le jeudi après-midi a été consacré à une formation spécifique supplémentaire pour l'équipe des Archives municipales de Brazzaville. Milan NSATOUNKAZI, responsable du service, avait déjà eu un aperçu de la numérisation de documents d'archives lors de la mission effectuée en octobre 2018 ; il a sollicité l'IFC pour que lui et ses collaborateurs puissent bénéficier également d'une formation. En un après-midi, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont donc animé une formation à la fois théorique et pratique, avec le même support et la même méthodologie que pour les agents des Archives nationales du Congo. Ont été numérisés de nouveaux registres d'état civil que Milan NSATOUNKAZI exposait depuis quelques semaines dans le hall de l'IFC.



2.4 Visite du site des archives de la préfecture de Pointe-Noire

Le 1^{er} novembre étant un jour férié où il aurait été inconvenant d'organiser une session de formation à la numérisation, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont convenu avec Brice OWABIRA de se rendre à Pointe-Noire, sur la côte atlantique. Les deux archivistes bénévoles d'AsF-France, le directeur des Archives nationales et la directrice déléguée de l'IFC ont donc pris un vol intérieur le matin, puis ont visité successivement le futur bâtiment devant accueillir les archives anciennes du Moyen-Congo et de la préfecture de Pointe-Noire, puis le 3^e étage de la préfecture où ces archives sont actuellement stockées.

Arrivés à Pointe-Noire, Vincent BOULLY et Marie TRIOT accompagnés de Brice OWABIRA et Marie AUDIGIER se sont rendus à la Direction interdépartementale de Radio Congo. C'est en effet ce bâtiment appartenant au ministère de la Communication et des Médias qui a été retenu pour accueillir au 1^{er} étage les archives anciennes du Moyen-Congo et de la préfecture de Pointe-Noire.



Le 1^{er} étage est accessible par un escalier central, donnant sur un couloir desservant 3 salles. Cet étage nécessite quelques travaux de réhabilitation pour devenir un bâtiment d'archives, la priorité étant d'assurer le clos et le couvert (réfection de la toiture, changement de quelques lames de claustras, installation de portes à la place des grilles, etc.) Après visite et échanges, il a été proposé de retenir l'organisation suivante :

- une salle de 11 m x 7 m qui sera dédiée exclusivement à la conservation des archives,
- une salle de 5 m x 5 m qui servira de bureau des agents et de salle de lecture,
- une salle de 11 m x 7 m dont la vocation sera double : une partie espace de tri et une autre partie espace de conservation.

Les travaux de réhabilitation et d'équipement en rayonnages et mobilier devraient être pris en charge par l'ambassade de France, dans le cadre du FSPI.



La 1^{ère} salle (environ 75 m²) a vocation à être dédiée exclusivement à la fonction de conservation des archives.



Dans la 2nde grande salle, les anciennes paillasses en béton devront être préalablement enlevées pour permettre l'installation de rayonnages ; certaines paillasses pourraient être gardées pour servir utilement de tables de tri des archives.



Bien qu'elles soient cadenassées, les grilles gagneraient à être remplacées par des portes pleines.



Il a été suggéré de faire de la salle la plus petite, à côté de l'escalier, le bureau des agents et la salle de lecture.

Avant de partir, Vincent BOULLY a improvisé une réponse à une demande d'interview radiophonique pour présenter la mission d'AsF-France, en partenariat avec l'ambassade de France et le ministère de la Culture et des Arts du Congo. Brice OWABIRA et Gustave MAVOUNGN, directeur départemental du patrimoine et des archives, ont assuré la traduction en Lingala et Kituba.

Les deux archivistes bénévoles d'AsF-France et le directeur des Archives nationales sont ensuite allés à la préfecture de Pointe-Noire, là où sont encore stockées les archives dans des conditions peu satisfaisantes. Ils ont été rejoints par une archiviste, Christiane-Irène MBOUNGO.

Sont conservés entre 50 et 70 mètres linéaires de documents, produits par l'administration du Moyen-Congo avant 1960 et par la préfecture de Pointe-Noire des années 1960 aux années 1990. Une centaine de boîtes a été traitée en 2017, lors d'une précédente mission menée par l'Université de Genève et financée par la *British Library*. Se trouveraient également des journaux officiels du deuxième tiers au début du XXI^e siècle. Ces informations n'ont malheureusement pas eu être confirmées : la clef ouvrant le local archives étant demeurée introuvable et comme la visite ayant été effectuée le 1^{er} novembre, jour férié, Vincent BOULLY et Marie TRIOT n'ont pas vu voir le détail de ces archives. Brice OWABIRA leur a transmis le récolement des 99 boîtes décrites sommairement : le document le plus ancien remonterait à 1871 ; quelques liasses couvriraient la période fin XIX^e-début XX^e siècle ; la majorité des documents dateraient des années 1950.



La préfecture de Pointe-Noire et les archives du Moyen-Congo qui y sont stockées.



2.5 Visite des sites des Archives nationales du Congo à Brazzaville

En marge de la formation à la numérisation de documents d'archives, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont pu se rendre sur les 2 sites des Archives nationales du Congo :

- celui de Ouenzé, dans un quartier périphérique de Brazzaville (lundi 28 octobre),
- celui de Bacongo, dans le centre de Brazzaville (lundi 4 novembre).

Le premier site, celui où les archives avaient été déménagées du CFRAD en septembre 2018, comprend :

- trois salles de conservation et une salle prévue pour la consultation au rez-de-chaussée,
- une salle de conservation et des bureaux à l'étage.



Le bâtiment accueillant provisoirement les Archives nationales du Congo, à Ouenzé : l'état est inchangé entre la 1^{ère} mission en octobre 2018 et celle effectuée en octobre-novembre 2019.

Le second site est une villa réhabilitée, dont les travaux ont été financés par l'ambassade de France dans le cadre du FSPI, en vue d'y accueillir début 2020 les fonds d'archives de l'AEF. Au terme des travaux et de l'équipement en mobilier, ce site a vocation à disposer sur un seul niveau d'une salle de conservation, de bureaux pour les agents et d'une salle de lecture et de numérisation des documents.



La villa à Bacongo fin octobre 2018, avant travaux.



La villa à Bacongo début novembre 2019, après travaux.

Lors de la visite du site de Bacongo, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont été amenés à formuler des préconisations sur l'équipement du local de conservation et sur le choix des rayonnages. En s'appuyant sur la documentation professionnelle¹, ils ont pu convaincre Marie VEILLON et surtout Brice OWABIRA premièrement du risque que peut représenter la climatisation en zone tropicale humide et deuxièmement de l'intérêt de privilégier des rayonnages métalliques plutôt que des rayonnages en bois initialement envisagés.

Les conseils des archivistes ont été suivis : les climatiseurs déjà installés servent à la ventilation et non à la production d'air froid, et les rayonnages métalliques ont été installés fin décembre 2019.



La future salle de conservation des archives de l'AEF.



¹ Outre les circulaires classiques des Archives de France sur les rayonnages et les bâtiments d'archives, est à signaler un support de formation conçu par Gérard ERMISSE, France SAÏE-BELAÏSCH et Rosine CLEYET-MICHAUD en février 2018, « Bâtiments d'archives en pays tropical », disponible sur le site Internet du PIAF [https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/m10s2/section2_papier.pdf].



Les rayonnages métalliques installés
en décembre 2019.



Les archives de l'AEF déménagées
en janvier 2020.



À proximité du site de Baongo, Brice OWABIRA a présenté aux deux archivistes bénévoles d'AsF-France le lieu où se tenaient initialement les Archives nationales du Congo dans les années 2000 et leur a expliqué les pérégrinations du service au cours des dix dernières années. Face à la saturation du bâtiment initial, avait émergé un projet d'agrandissement par déconstruction de l'existant et construction d'un nouveau bâtiment sur plusieurs niveaux ; les documents ont alors été déménagés au CFRAD. Faute de financements, le projet a été stoppé après la phase de déconstruction et le site est resté en friche. La suite de l'histoire est connue : le glissement de terrain en février 2018, le déménagement des archives à Ouenzé en septembre 2018 financé par AGS et le projet à Baongo à l'initiative de l'ambassade de France avec le soutien du SIAF et d'AsF-France.



2.6 Autres rencontres durant la mission

Outre la formation théorique et pratique à la numérisation et la visite exploratoire d'une journée à Pointe-Noire, les deux archivistes bénévoles d'AsF-France ont fait quelques rencontres dans le cadre de leur mission :

- Nelson CISHUGI, informaticien à qui a été confiée l'élaboration du futur site Internet des Archives nationale du Congo
 - Le site Internet a fait l'objet d'une présentation au public, le 20 novembre 2019. Cette présentation était accompagnée d'une table ronde organisée par l'IFC en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts du Congo (cf. annexes). Toutefois, le site Internet ne semble pas encore être accessible en ligne depuis les moteurs de recherche usuels.

- Albert MBAN, ancien responsable des Archives nationales du Congo, aujourd'hui consultant international, auteur de trois ouvrages professionnels sur les archives en Afrique :
 - *Les archives administratives dans les États africains. Instruments de gouvernance et de souveraineté*, Paris : L'Harmattan, 2017,
 - *L'administration africaine face à sa documentation. Un défi pour l'émergence*, Paris : L'Harmattan, 2012,
 - *Les problèmes des archives en Afrique. À quand la solution ?*, Paris : L'Harmattan, 2007.

À la demande de Marie AUDIGIER, directrice déléguée de l'IFC, Vincent BOULLY et Marie TRIOT se sont par ailleurs rendus auprès du collectif Biso Na Biso, dont la mission est la conservation et la valorisation du patrimoine musical congolais. L'association implantée à Brazzaville avait constitué une collection de quelque 800 000 vinyles qu'elle avait inventoriés. En raison de problèmes financiers, d'un incendie et de déménagements successifs, le collectif a perdu la moitié de sa collection et conserve l'autre moitié dans des conditions précaires dont les archivistes ont pu se rendre compte. Malgré les difficultés, la passion qui anime le collectif Biso Na Biso est toujours intacte.

Seule ombre au tableau : les deux archivistes bénévoles d'AsF-France n'ont pas pu, malgré des demandes restées sans réponse, visiter le Centre de recherche géographique et de production cartographique du Congo (CERGEC). Cette administration congolaise avait été signalée lors de la mission de 2018 par Ivan PRIKHODIKO, alors secrétaire général de l'IFC, comme conservant un patrimoine archivistique et documentaire riche et délaissé : y seraient conservées des cartes, des photographies et de la documentation géographique, couvrant la période de l'AEF et de l'indépendance du Congo jusqu'aux années 1980.

Le stockage des cartes anciennes, des données et sources d'information



Extraits d'un fichier de présentation du CERGEC transmis par Ivan PRIKHODIKO en 2018.

Les archives photographiques



3 Bilan et perspectives de prolongements en 2020

3.1 Bilan de la mission de 2019

Le dernier jour de présence sur place, lundi 4 novembre, a été consacré au bilan de la formation sur la numérisation de documents d'archives et plus globalement de la mission effectuée par Vincent BOULLY et Marie TRIOT au titre d'AsF-France.

Un premier bilan collectif a été organisé au Cabinet du ministère de la Culture et des Arts, situé avenue du général de Gaulle dans le quartier de Bacongo. Étaient présents le directeur des Archives nationales, Brice OWABIRA, et 7 agents des Archives nationales, soit un peu moins de la moitié des participants à la formation théorique puis pratique.



L'entrée du Cabinet du ministère de la Culture et des Arts (voir aussi photo de couverture).

Les retours sur la formation ont été positifs : la combinaison entre aspects théoriques permettant d'acquérir les connaissances de base et aspects pratiques offrant la possibilité à chacun de réaliser chaque étape de la numérisation a été appréciée. La plupart des présents ont exprimé leur satisfaction et leur envie d'approfondir leurs connaissances, de continuer à utiliser l'ordinateur et le scanner pour numériser les documents d'archives.

Parmi les points négatifs évoqués par les participants, figurent la peur d'oublier les savoirs et savoir-faire acquis et le nombre jugé réduit d'ateliers : certains auraient souhaité participer à deux ateliers pour encore plus de pratique de numérisation ! Du point de vue des agents des Archives

nationales du Congo, les principales difficultés rencontrées ont été l'utilisation de la souris (et les différents types de clic) et la saisie sur l'ordinateur lors de l'étape d'indexation des fichiers issus des numérisations.



Chaque participant s'est prêté au dernier exercice de la formation : remplir un questionnaire de satisfaction, élaboré par Marie TRIOT durant le week-end.

Les deux archivistes bénévoles d'AsF-France ont de leur côté pointé quatre points forts, permettant de rassurer les participants face aux craintes émises :

- la maîtrise par chacun, à l'issue de la formation, des concepts de numérisation patrimoniale et les étapes pour sa mise en œuvre,
- la mise à disposition des supports de formation et du guide d'utilisation du scanner et du logiciel, avec des captures d'écran permettant d'illustrer chacune des étapes,
- le travail en équipe où les lacunes et oublis des uns sauront être palliés par les autres, faisant émerger une dynamique vertueuse dans un esprit d'émulation,
- la capacité des agents des Archives nationales du Congo d'apprendre vite, comme la participation active de toutes et tous lors de la formation et leur assimilation des connaissances l'ont démontré.

Ce premier bilan s'est achevé par la remise à Brice OWABIRA du disque dur contenant l'ensemble des fichiers issus des opérations de numérisation de documents des Archives nationales du Congo (aussi bien ceux générés lors de la mission de 2018 que ceux réalisés lors des ateliers de 2019), ainsi que les fichiers de saisie du répertoire du fonds du gouvernement général de l'AEF

(travail en cours à poursuivre par les agents des Archives nationales du Congo), les supports de formation et autres éléments de documentation.

Un second bilan a pu être dressé en comité restreint à l'ambassade de France, en présence de Michel PRÉ, conseiller de coopération et d'action culturelle, Marie VEILLON, attachée de coopération, Brice OWABIRA, directeur des Archives nationales du Congo et Albert MBAN, consultant international en archives et ancien responsable des Archives nationales du Congo.

Les représentants de l'ambassade de France ont précisé qu'il était prévu, dans le cadre du FSPI, l'acquisition de 3 scanners, reliés à 3 ordinateurs, et l'installation d'un réseau informatique sécurisé, sur le futur site des Archives nationales à Bacongo.

Les deux archivistes bénévoles d'AsF-France ont fait savoir que selon eux, 6 à 7 des personnes formées avaient été identifiées comme susceptibles d'être des opérateurs de numérisation pouvant travailler en toute autonomie. La réussite d'un plan de numérisation aux Archives nationales du Congo nécessitera premièrement une implication du directeur et de ses cadres scientifiques (définition des priorités de numérisation en fonction des objets et projets de valorisation en ligne, description pièce à pièce des documents numérisés) et deuxièmement des formations à l'utilisation de tableur (Excel ou Calc) afin que les agents opérateurs de numérisation se familiarisent davantage avec l'environnement informatique bureautique. Michel PRÉ et Marie VEILLON ont pris note de ces conditions de réussite et ont proposé que les formations informatiques se fassent à l'IFC.

Les objectifs de la mission organisée par l'ambassade de France ont donc été atteints et même dépassés. Au total, 17 personnes ont été formées à la numérisation de documents d'archives. La réunion-bilan a été l'occasion d'évoquer certains aspects vus en marge de la formation à la numérisation :

- préconisations d'équiper la future salle de conservation sur le site de Bacongo en rayonnages métalliques fixes et d'utiliser les climatiseurs installés seulement pour le brassage d'air, sans production d'air froid,
- sensibilisation à l'intérêt de faire un récolement des archives, avant le déménagement de Ouenzé à Bacongo (une vingtaine de boîtes sembleraient aujourd'hui lacunaires par rapport au répertoire du fonds du gouvernement général de l'AEF, d'après Albert MBAN),
- proposition de poursuivre le travail de saisie informatique du répertoire par les agents des Archives nationales du Congo, afin de le mettre en ligne sur le site Internet projeté afin de faciliter les recherches et mieux faire connaître ce patrimoine archivistique congolais.

Lors de cette réunion en comité restreint, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont proposé, au regard des éléments vus, deux prolongements possibles à cette mission. Ces deux propositions sont susceptibles de s'inscrire dans le cadre du projet de l'ambassade de France au Congo financé par le FSPI, sous réserve que les missions soient réalisées en 2020.

3.2 Proposition de chantier-formation pour la description pour les sous-fonds « statistiques » et « jeunesse et sports » de l'AEF (Brazzaville)

Les fonds relatifs à l'AEF conservés par les Archives nationales du Congo, aujourd'hui à Ouenzé mais destinés à être déménagés sur le site de Bacongo au début de l'année 2020 se composent de la manière suivante :

- Gouvernement général : environ 75 à 80 mètres linéaires munis d'un répertoire (travail de saisie informatique initié lors de la présente mission et à poursuivre par les agents des Archives nationales du Congo pour permettre la publication de l'instrument de recherche sur le futur site Internet, cf. *supra*),
- Inspection générale de l'éducation : environ 30 mètres linéaires également munis d'un répertoire dont la saisie informatique serait à envisager,
- Statistiques : environ 5 mètres linéaires non décrits,
- Jeunesse et sports : environ 1 mètre linéaire non décrit.



La proposition des archivistes bénévoles d'AsF-France est de réaliser une mission de « chantier-formation », en vue de transmettre et développer localement des savoir-faire de classement d'archives. Les objectifs seraient alors une formation pratique à la description archivistique d'une part et l'établissement d'un répertoire des sous-fonds « statistiques » et « jeunesse et sports » d'autre part. Ces deux ensembles présentent un intérêt pour l'histoire du Congo et des pays environnants ; la description des documents contenus dans les boîtes permettrait de les porter à la connaissance du public et des chercheurs. Le choix d'une formule « chantier-formation » inclurait une dimension pédagogique et scientifique.

La mission à Brazzaville serait également l'occasion d'assurer un suivi « après-formation » sur la numérisation de documents d'archives auprès des agents des Archives nationales du Congo et sur les autres projets en cours (saisie informatique du répertoire du fonds du gouvernement général de l'AEF, récolement des archives, alimentation du site Internet).

Les modalités de mise en œuvre de cette proposition de mission à Brazzaville où pourraient intervenir à nouveau des archivistes bénévoles d'AsF-France restent à définir par l'ambassade de France et le directeur des Archives nationales du Congo.

3.3 Proposition de traitement/préparation du déménagement pour les archives de la préfecture de Pointe-Noire

Lors de leur mission, Vincent BOULLY et Marie TRIOT ont pu mener une mission exploratoire d'une journée à Pointe-Noire. Les archives stockées au 3^e étage de la préfecture, produites par l'administration du Moyen-Congo avant 1960 puis par la préfecture, sont en situation de péril. Cette situation est connue et un projet de déménagement dans un bâtiment réhabilité est en cours, dans le cadre du projet financé par le FSPI. Seule une centaine de boîtes a fait l'objet d'une description sommaire précédemment ; une grande partie des archives est en vrac, formant des piles de documents en assez mauvais état (cf. *supra*).

La proposition des archivistes bénévoles d'AsF-France est de réaliser une mission de préparation au déménagement vers le futur site de conservation. L'objectif principal serait de conditionner les archives en vrac dans des caisses, afin d'en faciliter le transport ; ce travail de conditionnement serait l'occasion de faire une première identification qui faciliterait le travail de classement et de description à mener dans un second temps.

La mission à Pointe-Noire pourrait en outre permettre de faire monter Christiane-Irène MBOUNGO en compétences archivistiques : rencontrée lors du déplacement, cette archiviste semble très motivée et demandeuse pour approfondir ses connaissances. Avec un accompagnement professionnel, elle pourrait être un atout majeur pour le classement et la valorisation des archives de Pointe-Noire jusqu'à présent laissées à l'abandon.

Les modalités de mise en œuvre de cette proposition de mission à Pointe-Noire où pourraient intervenir à nouveau des archivistes bénévoles d'AsF-France restent à définir par l'ambassade de France et le directeur des Archives nationales du Congo.

À suivre en 2020 ...

Vincent BOULLY et Marie TRIOT

Annexes



Le matériel qui avait été emmené lors de la première mission en octobre 2018 et qui a servi aux ateliers pratiques est un scanner *FUJITSU ScanSnap SV600 document scanner*, avec une « tête » qui balaye un plateau sur lequel est positionné le document d'archives à plat.

Extraits de la grille d'indexation alimentée lors des ateliers de numérisation :

document d'archives						
cote	année du document ou dossier	date complète	Description du dossier	Description du document	pagination	observations
GG451	1945	6/3/45		lettre de Roger Erell au gouverneur général de l'AEF relative au paiement de ses honoraires pour le monument de N'Tchoréré à Libreville	1/1	déformation du document à l'angle inférieur gauche
GG550	S.D.		Registre d'inscription des recours au Conseil d'Etat 1er janvier-31 juillet 1916.	Avis du Conseil du Conseil du contentieux administratif du Gabon sur les requêtes du Sieur Guiguet Marcellin, agent de la société du Haut-Ogooué concernant les patentes.	1/4	Annoté. Attention document abîmé
GG550	S.D.		Registre d'inscription des recours au Conseil d'Etat 1er janvier-31 juillet 1916.	Avis du Conseil du Conseil du contentieux administratif du Gabon sur les requêtes du Sieur Guiguet Marcellin, agent de la société du Haut-Ogooué concernant les patentes.	2/4	Annoté. Attention document abîmé
GG550	S.D.		Registre d'inscription des recours au Conseil d'Etat 1er janvier-31 juillet 1916.	Avis du Conseil du Conseil du contentieux administratif du Gabon sur les requêtes du Sieur Guiguet Marcellin, agent de la société du Haut-Ogooué concernant les patentes.	3/4	Annoté. Attention document abîmé
GG550	1899-1906			Registre des comptes rendus de la commission des concessions coloniales (1899-1906)	1/581	le 1er feuillet est manquant (pages 1 et 2) pour la séance du 21/03/1899
GG550	1899-1906			Registre des comptes rendus de la commission des concessions coloniales (1899-1906)	2/581	le 1er feuillet est manquant (pages 1 et 2) pour la séance du 21/03/1899
GG550	1899-1906			Registre des comptes rendus de la commission des concessions coloniales (1899-1906)	3/581	le 1er feuillet est manquant (pages 1 et 2) pour la séance du 21/03/1899
GG4	1909-1946		Création de l'état civil indigène en AEF		1/52	
GG4	1909-1946		Création de l'état civil indigène en AEF			
GG4	1909-1946		Création de l'état civil indigène en AEF			

numérisation				éléments d'indexation		
date numérisation	nom du fichier	personnes	lieux	mots-matière		
23/10/18	CG_AN_GG451_002_001	Erell	Libreville	monument		
29/10/19	CG_AN_GG550_002_001					
29/10/19	CG_AN_GG550_002_002					
29/10/19	CG_AN_GG550_002_003					
29/10/19	CG_AN_GG550_002_004					
29/10/19	CG_AN_GG550_003_001					

Des photos de groupe ont été prises après chaque atelier de formation pratique :





Certaines fonds des Archives nationales du Congo, conservés à Ouenzé, nécessiteraient d'être traités et/ou reconditionnés.





Le travail à mener sur le fonds d'archives stocké à la préfecture de Pointe-Noire est colossal.



Article publié dans la presse congolaise et accessible en ligne sur la mission menée par les archivistes bénévoles d'ASF-France :



Archives nationales : le personnel initié au processus de la numérisation



Animée par deux bénévoles de l'Association archivistes sans frontières, à savoir Vincent Bouilly et Marie Triot, la formation s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de financement, passée en juillet dernier entre le ministère de la Culture et des arts, et l'ambassade de France au Congo. Celle-ci est relative à la sauvegarde du patrimoine mémoriel de la République du Congo.

Les agents des archives nationales ont été ainsi formés à la maîtrise du processus de numérisation, en vue de leur permettre d'être capables de mener

une politique de numérisation en toute autonomie, de faciliter les recherches et de valoriser le patrimoine archivistique congolais.

Cette session de formation, une première pour les agents des Archives nationales, constitue le point de départ du projet de numérisation des archives de l'Afrique équatoriale française qui connaîtra sa phase d'exécution courant cette année. Il s'est agi, au cours de la formation, de doter les participants des pré-requis essentiels de la numérisation et de les aider à se familiariser aux outils de la numérisation, notamment le scanner, l'ordinateur et le disque dur.

La formation a connu, outre les agents des Archives nationales, la participation de ceux de la Bibliothèque nationale du Congo et des Archives municipales.

Bruno Okokana

Article publiée dans la presse congolaise et disponible en ligne sur le concours du « Jeune historien brazzavillois » organisé par l'IFC, sur une idée d'Odile WELFELÉ :



Patrimoine : les archives nationales intègrent l'ère du numérique



L'activité a été organisée par l'IFC, en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, les Archives nationales et municipales, la mairie de Brazzaville, les ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Education primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Une table ronde a été animée à cette occasion par le directeur des Archives nationales, Brice Owabira; le concepteur du nouveau site, Nelson Cishugi; Tall Boukambou, documentaliste,

cinéaste; et Albert Mbon, archiviste.

Tour à tour, ces experts ont expliqué les missions de cette structure. Le directeur des Archives nationales, les présentant brièvement à l'ère du numérique, a fait savoir qu'elles sont un organisme de l'Etat en charge de la conservation des documents des organismes centraux, excepté ceux des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères. En dehors de ces deux ministères, les Archives nationales, a-t-il indiqué, ont la mission de conserver tous les autres documents produits par les services de l'Etat. Il a ajouté que certains documents privés, qui ont un intérêt public, sont gardés aussi par les Archives nationales.

« Les Archives nationales sont rattachées au ministère de la Culture et des arts, elles ont été créées en 1971 par décret du 19 septembre 1971. A leur création, elles étaient une direction générale du service de bibliothèque, d'archives et de documentation », a-t-il expliqué.

D'après lui, cette structure conserve essentiellement deux catégories de ressources documentaires, à savoir le fonds ancien constitué des archives de l'AEF et les archives post coloniales à partir de 1960. De 1971 à une certaine année, les archives ont été gérées de façon physique, c'est-à-dire non électronique. *« Ce n'est qu'à partir de 2015 que nous avons pris l'engagement de faire connaître ce fonds qui n'était pas connu du grand public, en créant, avec le concours de nos collègues des Archives de France, un portail en ligne. Cet outil a été créé pour s'adapter à l'ère du numérique. Mais, au fil du temps, quand le Cfrad a été effondré, nous avons commencé à réfléchir au moyen de faire que les archives de l'Afrique équatoriale française que nous avons puissent être consultées. Nous avons lancé un premier texte de numérisation de*

certains documents, c'est à partir de là que nous avons créé un site. Je peux dire que les archives nationales congolaises sont en route pour s'intégrer à l'ère du numérique », a assuré Brice Owabira.

" Des documents uniques et irremplaçables"

Nelson Cishugi, concepteur dudit site, a révélé que celui-ci prend en compte tout ce qui est fonds ancien. *« Nous sommes en train de créer en même temps un portail mais aussi un élément de recherche. Nous avons rassemblé certains documents sous certains thèmes », a-t-il indiqué.*

Albert Mbon, premier archiviste congolais, a, quant à lui, parlé des archives de l'AEF, de la colonisation à la création des Archives nationales. Pour lui, ces documents coloniaux, classés en trois catégories, à savoir les archives métropolitaines, fédérales, territoriales et locales, sont uniques et irremplaçables. *« En effet, c'est à partir de 1945 que l'on a pensé à organiser les archives. C'est le gouverneur Bayardelle, dont le nom a été donné à l'un des établissements de l'Université Marien-Ngouabi, qui prend le premier arrêté en 1945 pour organiser les archives mais en réalité, c'est en 1950 qu'on va créer un service central des archives de documentation pour toute l'AEF. Ce service disparaît en 1960 avant l'indépendance du pays », a signifié l'archiviste.*

A sa création en 1971, a-t-il poursuivi, le fonds des archives nationales avait été confié à l'université. Aujourd'hui, il est constitué des archives de l'AEF, du service central de la statistique de l'AEF, du Moyen-Congo et des archives nationales. Quant fonds territorial, a-t-il précisé, il se trouve à Pointe-Noire qui abritait jusqu'à l'indépendance la capitale du Moyen- Congo

De 1960 à 1970, excepté le Sénégal, a regretté l'expert, il y a eu comme un vide dans tous les Etats africains, au sortir des indépendances. L'Etat sénégalais, a-t-il dit, avait signé avec la France une convention grâce à laquelle Dakar abrite jusqu'aujourd'hui les archives de la Fédération de l'Afrique occidentale française. C'est la conférence de Kampala en 1970, a-t-il fait savoir, qui recommandait aux Etats africains de créer un système intégré de bibliothèque et d'archives.

Pour sa part, Tall Boukambou, producteur, documentaliste, président de la Maison d'archives Congo, a déclaré: *« J'ai cherché les archives écrites malheureusement, je les ai trouvées chez les particuliers. Or quiconque veut connaître l'histoire de son pays, sa ville, doit pouvoir accéder aux archives. Nous étions la capitale de l'Afrique équatoriale française, à ce titre, nous sommes dépositaires d'une bonne partie de la mémoire des pays de l'Afrique centrale. Nous étions également la capitale de la France libre, nous avons eu Radio Brazzaville, des archives sonores, nous avons eu la première télévision en Afrique subsaharienne, aujourd'hui, nous avons des archives de 1962 à 2015. Les archives sont très importantes, je les paye chères »,* faisant allusion aux difficultés qu'il a rencontrées pour produire son film sur Brazzaville.



Signalons que certaines archives précoloniales, post coloniales et coloniales sont exposées au hall de l'IFC.

Rosalie Bindika